

## **MEMORIAL**

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1902

22 juillet 2014

## **SOMMAIRE**

DAIWA SBI Lux Funds SICAV 91250	Euphony Luxembourg S.A 91296
Datagest91250	Eurazeo Partners B S.C.A., SICAR 91255
DE!ACO S. à r.l 91251	Eurazeo Partners S.C.A., SICAR 91255
Dekora Luxembourg91250	Eurizon Investment Sicav91256
Del Corso S.à r.l	Eurofins Special Nutrition Testing LUX
Diabelli Holdings S.à r.l 91251	Holding91257
Dianalux S.à r.l	Eurofins Special Nutrition Testing LUX
Dianalux S.à r.l	Holding 91253
Dinex International S.A 91251	Europa Istanbul 1 S.à r.l 91257
<b>DISA Finance S.A91251</b>	Europa Istanbul HoldCo S.à r.l 91257
DMM 91252	European Chemical Services (Holdings)
Dominiona S.à r.l	S.à r.l 91257
Dufry Finance I S.à r.l91250	European Foods Company91256
DWS Garant 91252	Eurovadi's S.A 91255
Earlybird Luxembourg Management S.A.	Euro Vat S.à r.l 91256
91253	Exeter Luxembourg S.à r.l 91257
ECIP Elis Sàrl91258	Experta Corporate and Trust Services S.a.,
ECIP Italia Sàrl 91254	Luxembourg
ECIP Italia Sàrl 91258	Gianimmo s.à r.l
Edifis S.A91253	GWM SIF91259
Egmo91254	Madebe
Eikon Invest V S.A	Mendes & Silva Sàrl91261
E Investment S.A 91253	MM Publishing and Media S.A 91264
Elephant and Castle Properties S.à r.l 91254	Nobel Constructing Company S.A., SPF
Eliane-Properties S.A91254	91295
Ellis Miller Management S.à r.l 91255	OCM Adelaide Midco S.à r.l 91267
E.M.V	Oppenheim Asset Management Services S.
Energizer Turkey S.à r.l91275	à r.l
Entreprise de Toiture Marc Balance s.à.r.l.	Partner Group Water S.à r.l 91275
91256	Pentavest S.à r.l
Essentra Packaging Luxembourg S.à r.l.	PGIF II Lux GP S.à r.l



## Dufry Finance I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 172.120.

Les comptes annuels de la société Dufry Finance I S.à r.l. au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069576/10.

(140081680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## DAIWA SBI Lux Funds SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 181.392.

En date du 12 mars 2014, Mr. Michio Obara, né le 23 septembre 1961 à Toyko au Japon, et demeurant à 2-35-6-1001, Igusa, Suginami-ku, Toyko 167-0021 Japon, a été nominé comme Administrateur de la Société d'Investissement à Capital Variable, Daiwa SBI Lux Funds SICAV-SIF

Son mandat sera effectif jusqu'à l'assemblée générale ordinaire en 2014.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Référence de publication: 2014069579/12.

(140081962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Datagest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 42.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069581/10.

(140082059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Dekora Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 92.659.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2014069583/11.

(140081305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

#### Dianalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 13.109.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014069586/11.

(140081786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.



## DE!ACO S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 28, rue d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 147.713.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069582/9.

(140081316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Del Corso S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 105.260.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069584/9.

(140081631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Diabelli Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 157.681.

Par la présente, je donne ma démission en tant que gérant de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 mai 2014.

Xavier Mangiullo.

Référence de publication: 2014069585/9.

(140082101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

#### Dinex International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier.

R.C.S. Luxembourg B 76.252.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069588/9.

(140081055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## DISA Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 180.035.

En date du 15 mai 2014, le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la Société du 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et ce avec effet immédiat.

Nous vous prions également de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants avec effet au 15 mai 2014, comme suit:

- Hille-Paul Schut, administrateur B, avec adresse professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;
- Joost Johannes Tulkens, administrateur B, avec adresse professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

Sophie Zintzen

Mandataire

Référence de publication: 2014069589/18.

(140082050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.



#### Dianalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 13.109.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014069587/11.

(140081787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## DMM, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 141.638.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

Référence de publication: 2014069591/10.

(140081708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

#### Dominiona S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 172.026.

Extrait des résolutions prises par les actionnaires en date du 11 avril 2014

Première résolution:

Les actionnaires prennent acte de la démission de:

- Monsieur Jean-Marie Bettinger, gérant, né le 14 mars 1973, résidant professionnellement au 42 Rue de la Vallée L-2661 Luxembourg.
- Madame Magali Fetique, gérant, née le 1 <sup>er</sup> février 1981, résidant professionnellement au 42 Rue de la Vallée L-2661 Luxembourg, avec effet au 26 mars 2014.

#### Deuxième résolution:

Les actionnaires nomment comme gérant:

- Monsieur Massimo Raschella, né le 16 avril 1978 à Differdange (Luxembourg), résidant professionnellement au 4, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg, avec effet au 11 avril 2014 pour une période indéterminée.
- Mademoiselle Estelle Wanssy, née le 07 juillet 1979 à Fresnes (France), résidant professionnellement au 4, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg, avec effet au 11 avril 2014 pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 avril 2014.

Pour Dominiona S.à r.l.

Référence de publication: 2014069592/23.

(140082021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## DWS Garant, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 130.754.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DWS Investment S.A. (Verwaltungsgesellschaft)

Référence de publication: 2014069594/10.

(140082103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.



## E Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 117.256.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 14 mai 2014.

Référence de publication: 2014069595/10.

(140081052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

#### E.M.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 121.784.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069596/10.

(140081225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

#### Earlybird Luxembourg Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 169.090.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Earlybird Luxembourg Management S.A.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2014069597/11.

(140081753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

#### Edifis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem.

R.C.S. Luxembourg B 166.998.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 28 novembre 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 30 décembre 2013.

Référence de publication: 2014069598/11.

(140080942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Eurofins Special Nutrition Testing LUX Holding, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 173.829.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 avril 2014

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société du 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg à partir du 25 avril 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2014069610/12.

(140081890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.



## Egmo, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3429 Dudelange, 90, route de Burange.

R.C.S. Luxembourg B 137.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069599/9.

(140081134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Elephant and Castle Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 154.106.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 20 décembre 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 janvier 2014.

Référence de publication: 2014069600/11.

(140081971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Eliane-Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier.

R.C.S. Luxembourg B 136.041.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069601/9.

(140081054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## ECIP Italia Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 803.125,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.739.

Il résulte des résolutions du conseil de gérance de la Société du 4 mars 2014 que le mandat du réviseur d'entreprises de la Société, Mazars Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 159.962, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, a été renouvelé pour une durée d'un an, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des associés statuant en 2015 sur les comptes du dernier exercice clos.

Il résulte par ailleurs des résolutions des associés de la Société du 17 avril 2014 que les mandats des gérants suivants arrivant à échéance, ces derniers ont été renouvelés pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des associés statuant en 2015 sur les comptes du dernier exercice clos:

- Monsieur Laurent Guérineau, domicilié professionnellement au 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg;
- Monsieur Christophe Aubut, domicilié professionnellement au 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg;
- Monsieur François Pfister, domicilié professionnellement au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Bertrand Michaud, domicilié professionnellement au 3, rue Belle-Vue, L-1227 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

ECIP Italia Sarl

Représenté par Laurent Guérineau / François Pfister

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2014069621/25.

(140081339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.



#### Ellis Miller Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 2D, Waïstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 154.266.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Référence de publication: 2014069602/10.

(140081522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Eurazeo Partners B S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 125.545.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Eurazeo Management Lux S.A.

Laurent Guérineau / François Pfister

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014069604/13.

(140081261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Eurazeo Partners S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 116.189.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Eurazeo Management Lux S.A.

Laurent Guérineau / François Pfister

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014069605/13.

(140081262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Eurovadi's S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 60.193.

#### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

En date du 14 mai 2014, les associés ont pris les résolutions suivantes:

Troisième résolution

L'assemblée décide de prononcer la clôture de la liquidation et constater que la société a définitivement cessé d'exister

Quatrième résolution

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront conservés pendant une durée minimum de cinq ans au domicile du liquidateur Grand rue, 7 à 9530 Wiltz.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2014.

L'associé

Référence de publication: 2014069648/18.

(140080722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.



## European Foods Company, Société Anonyme.

Siège social: L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 72.548.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069646/9.

(140081032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Entreprise de Toiture Marc Balance s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 10, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 48.018.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069627/9.

(140081296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Eurizon Investment Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 58.206.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Référence de publication: 2014069606/10.

(140081534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

#### Euro Vat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 106, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 136.746.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2014069607/14.

(140081847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Eikon Invest V S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 92.670.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 5 mai 2014

Il a été décidé de renouveler les mandats des administrateurs Monsieur Jean-Robert Bartolini, Monsieur Lorenzo Barcaglioni et Madame Isabelle Donadio ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de FIN-CONTROLE S.A., ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069625/12.

(140081877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.



## Eurofins Special Nutrition Testing LUX Holding, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 173.829.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

**MAZARS ATO** 

Référence de publication: 2014069609/10.

(140081013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Europa Istanbul HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 177.026.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069611/10.

(140082159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Europa Istanbul 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 177.039.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069612/10.

(140082151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## European Chemical Services (Holdings) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 148.419.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069614/10.

(140081464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## Exeter Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 156.563.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Exeter Luxembourg S.à r.l.

Johannes de Zwart

Gérant

Référence de publication: 2014069615/14.

(140081796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.



## Experta Luxembourg, Experta Corporate and Trust Services S.a., Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 29.597.

Par décision du Conseil d'administration du 5 mars 2014, Madame Cécile METHLIN, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a été nommée membre du Comité de Direction avec effet au 7 avril 2014, date d'acceptation de l'agrément par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier).

Luxembourg, le 19 mai 2014.

Pour: Experta Corporate and Trust Services S.A., Luxembourg

En abrégé Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélie Katola / Susana Goncalves Martins Référence de publication: 2014069617/15.

(140082118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

#### ECIP Elis Sàrl, Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: EUR 353.550,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II. R.C.S. Luxembourg B 131.853.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Laurent Guérineau / François Pfister

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2014069618/11.

(140081319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

## ECIP Italia Sàrl, Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 803.125,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.739.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Laurent Guérineau / Christophe Aubut

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2014069620/11.

(140081338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

#### Essentra Packaging Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 31.100,00.

Siège social: L-6947 Niederanven, 1, Zone Industrielle Bombicht. R.C.S. Luxembourg B 69.353.

Extrait des décisions de l'associé unique de la Société datées du 19 mai 2014

L'associé unique de la Société a décidé de désigner avec effet au 19 mai 2014:

- (i) Jon Green, actuel membre du conseil de gérance de la Société sera désigné comme Gérant avec pouvoir de signature A:
- (ii) Matthew Gregory, actuel membre du conseil de gérance de la Société sera désigné comme Gérant avec pouvoir de signature B; et
- (iii) Alison Evans, actuel membre du conseil de gérance de la Société sera désigné comme Gérant avec pouvoir de signature B.

L'associé unique de la Société a également décidé de confirmer que Frank Filipps est un Gérant avec pouvoir de signature A.



En conséquence, le conseil de gérance de la Société se compose de la manière suivante:

- (i) Jon Green, Gérant avec pouvoir de signature A;
- (ii) Frank Filipps, Gérant avec pouvoir de signature A;
- (iii) Matthew Gregory, Gérant avec pouvoir de signature B; et
- (iv) Alison Evans, Gérant avec pouvoir de signature B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Essentra Packaging Luxembourg S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2014070567/26.

(140083037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

## Gianimmo s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4553 Niederkorn, 54A, rue Franz Erpelding.

R.C.S. Luxembourg B 166.247.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2013

#### Résolution unique:

A l'unanimité, la société «GIANIMMO sarl» décide de nommer Monsieur Jean-Michel GILLARD domicilié à B-4960 MALMEDY, Chemin de la Croix de Chôdes 12, en tant que gérant de la société GIANIMMO sarl avec pleins pouvoirs de représentation identiques à ceux de gérants actuels.

Fait à Niederkorn, le 07/05/2014.

Pour extrait certifié conforme

Pour MS\_Consult sàrl

Thierry HOUBEN

Gérante

Référence de publication: 2014069705/17.

(140081131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

#### GWM SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 141.173.

In the year two thousand and fourteen, on the third day of April.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

## Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of GWM SIF a société anonyme (hereafter referred to as the "Company"), qualifying as a société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé, subject to the provisions of the Luxembourg law relating to special investment funds dated February 13 <sup>th</sup>, 2007 (the "Law") and related laws and regulations, with registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and recorded with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 141.173, incorporated pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, on 22 August 2008, published in the Mémorial C Récueil des Sociétés et Associations on the date of 10 September 2008, number 2199.

The meeting was opened at 10:15 a.m. with Mrs Laetitia Boeuf, private employee, professionally residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mrs Alexandra Schmitt, private employee, professionally residing in Luxembourg. The meeting elected as scrutineer Mrs Lisa Sold, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I That the agenda of the meeting is the following:

#### Agenda

- 1. Amendment of Article 3 regarding the corporate object of the Company, which shall henceforth read as follows:
- " Art. 3. The exclusive object of the Company is to directly or indirectly invest the funds available to it in securities of any kind and other permitted assets with the purpose of spreading investment risks and affording its shareholders the results of the management of its portfolio.



The Company may grant any guarantee and any form of security over its assets or otherwise to secure any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company. The Company may also borrow money in any form or obtain any form of credit or lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

The Company is subject to the provisions of the Luxembourg law of 13 February 2007 relating to specialised investment funds as amended and supplemented from time to time (the "Law") and may take any measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the Law."

- 2. Amendment of Article 13 regarding the procedure of appointment of directors in the board of the Company, which shall henceforth read as follows:
- " Art. 13. The Company shall be managed by a board composed of not less than three members; members of the Board need not be shareholders of the Company.

The Directors shall be elected by the shareholders at a general meeting of shareholders; the latter shall further determine their remuneration, if applicable, and the term of their office.

Any Director may be removed with or without cause or be replaced at any time by resolution approved by a simple majority taken at a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of Director because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors may elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders."

- 3. Acknowledgement of the resignations of Mr. Diaz della Vittoria Pallavicini and Mr. Scribani Rossi from their function of Directors of the Company and appointment of Mr. De Bernardi in replacement of Mr. Diaz della Vittoria Pallavicini and Mr. Gudenburg in replacement of Mr. Scribani Rossi, as directors of the Company until the annual general meeting of shareholders to be called to approve the financial statements of the Company as at 31 December 2013.
  - 4. Miscellaneous.

II That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III That all the shares being registered shares, the shareholders of the Company have been convened pursuant to a convening notice dated 20 <sup>th</sup> March 2014 sent by registered mail to the shareholders and that it appears from the attendance list of the Fund that four shareholders, holding together 874,554.6480 shares, that is to say 59.135 % of the issued shares of the Fund, are represented at the present extraordinary general meeting.

IV That consequently the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously took the following resolutions:

#### First Resolution

The meeting resolves to extend the Company's corporate object and thus amend article three of the articles of incorporation of the Company so that it shall henceforth read as follows:

"**Art. 3.** The exclusive object of the Company is to directly or indirectly invest the funds available to it in securities of any kind and other permitted assets with the purpose of spreading investment risks and affording its shareholders the results of the management of its portfolio.

The Company may grant any guarantee and any form of security over its assets or otherwise to secure any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company. The Company may also borrow money in any form or obtain any form of credit or lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

The Company is subject to the provisions of the Luxembourg law of 13 February 2007 relating to specialised investment funds as amended and supplemented from time to time (the "Law") and may take any measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the Law."

#### Second Resolution

The meeting resolves to amend article thirteen of the articles of incorporation regarding the procedure of appointment of directors in the board of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 13.** The Company shall be managed by a board composed of not less than three members; members of the Board need not be shareholders of the Company.



The Directors shall be elected by the shareholders at a general meeting of shareholders; the latter shall further determine their remuneration, if applicable, and the term of their office.

Any Director may be removed with or without cause or be replaced at any time by resolution approved by a simple majority taken at a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of Director because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors may elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders."

#### Third Resolution

The meeting resolves, after having acknowledged the resignations of Mr. Diaz della Vittoria Pallavicini and Mr. Scribani Rossi from their functions of directors of the Company, to appoint the following persons as directors of the Company in replacement of Mr. Diaz della Vittoria Pallavicini and Mr. Scribani Rossi with immediate effect and until the annual general meeting of shareholders to be called to approve the financial statements of the Company as at 31 December 2013:

Alexis De Bernardi, born in Luxembourg on 13 February 1975, professionally residing at 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg;

Georges Gudenburg, born in Luxembourg on 25 November 1964, professionally residing at 11, rue Beaumont L-1219 Luxembourg;

As a consequence of the foregoing resolution, the board of directors is composed as follows:

- Moataz El-Sherif;
- Alexis De Bernardi and
- Georges Gudenburg

There being no further business, the meeting is closed at 10:45 a.m.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person(s), the present deed is worded in English.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: L. BOEUF, A. SCHMITT, L. SOLD et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 avril 2014. Relation: LAC/2014/16663. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014070675/115.

(140082967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

## Mendes & Silva Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2355 Luxembourg, 10, rue du Puits.

R.C.S. Luxembourg B 187.071.

## **STATUTS**

L'an deux mille quatorze,

Le neuf mai,

Pardevant Maître Carlo GOEDERT, notaire de résidence à Dudelange,

A comparu:

Monsieur Hélder José DA COSTA MENDES, employé privé, né à Gouveia (Portugal) le 5 mai 1980, demeurant à L-2410 Strassen, 174, rue de Reckenthal, ci-après dénommé «le comparant» ou «l'associé»,

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il va constituer par les présentes:

**Art. 1** er . Il est formé par le comparant une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Elle comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales; elle peut, à toute époque, comporter plusieurs associés, par suite, notamment, de cession ou de transmission totale ou partielle desdites parts ou de création de parts nouvelles, puis redevenir société unipersonnelle par la réunion de toutes les parts en une seule main.



**Art. 2.** La Société a pour objet social, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour compte propre ou pour compte de tiers:

L'exploitation d'une entreprise de construction et de travaux de façades, plâtre, peinture et carrelage, ainsi que l'achat et la vente de tous articles, produits et accessoires s'y rapportant.

La Société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

D'une façon générale, la Société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. La Société prend la dénomination de «MENDES & SILVA SARL».
- Art. 5. Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'associé ou des associés, selon le cas.

Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du gérant ou conseil de gérance.

Des succursales ou bureaux pourront être établis partout, au Luxembourg ou à l'étranger, où la gérance le jugera utile.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.- €), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- €) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées par un versement en espèces, attribuées en totalité à l'associé unique, Monsieur Hélder José DA COSTA MENDES, préqualifié, en rémunération de son apport.

La somme de douze mille cinq cents euros (12.500.- €) se trouve partant dès maintenant à la disposition de la Société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

- Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou accord unanime des associés, suivant le cas.
- Art. 8. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social

L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés; en cas de pluralité d'associés toute part sociale donne droit à une voix dans tous les votes et délibérations.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers, ayants-droits ou héritiers de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la Société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des valeurs sociales; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Art. 9. Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Au cas où une part est détenue en usufruit et en nue-propriété, le droit de vote sera exercé en toute hypothèse par l'usufruitier.

#### Art. 10

1. Cessions et transmissions en cas d'associé unique.

Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

2. Cessions et transmissions en cas de pluralité d'associés.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément unanime.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des descendants soit au conjoint survivant.

Dans les cas où la cession ou transmission de parts est soumise à l'agrément des associés restants, ces derniers ont un droit de préférence pour le rachat des parts à céder, en proportion du nombre de parts qu'ils possèdent au moment de la cession. En cas de l'exercice de leur droit de préférence par les associés restants et en cas de désaccord sur le prix de rachat, le prix de rachat des parts sociales se calcule sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la Société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.



- Art. 11. Le décès, l'incapacité, la mise en tutelle ou en curatelle, la faillite, la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés, n'entraîne pas la dissolution de la Société.
  - Art. 12. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non-associés.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, à condition qu'elles rentrent dans l'objet de la Société. Le ou les gérants représentent, de même, la Société en justice soit en demandant, soit en défendant.

Le ou les gérants sont nommés avec ou sans limitation de durée, soit dans les statuts, soit par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés.

Dans ce dernier cas, l'associé unique ou l'assemblée générale, lors de la nomination du ou des gérants, fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, en cas de pluralité de gérants, les pouvoirs et attributions des différents gérants.

L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale pourra décider la révocation du gérant sans qu'il soit besoin d'une décision judiciaire à cet effet. La révocation pourra être décidée, non seulement pour des causes légitimes, mais encore pour toutes raisons, quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine de l'associé unique ou des associés. Le gérant peut pareillement se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération du gérant.

Art. 13. Le décès du gérant, associé ou non, sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause du gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 14. Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société. Simple mandataire il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

#### Art. 15.

- 1. Lorsque la Société ne compte qu'un associé, l'associé unique exerce les pouvoirs dévolus par la loi à la collectivité des associés. Les décisions de l'associé unique sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.
- 2. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social, à moins que la loi ou les présents statuts n'en disposent autrement.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre des parts sociales qu'il possède.

- Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre.
- Art. 17. Chaque année, le trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire et établit les comptes annuels conformément à la loi. Tout associé peut prendre au siège social communication de l'inventaire et des comptes annuels.
- **Art. 18.** L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, résultant des comptes annuels constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social, mais reprend du moment que ce dixième est entamé.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou l'assemblée générale des associés.

- **Art. 19.** Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite pour un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.
- **Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts l'associé unique ou les associés, selon le cas, se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

## Disposition transitoire

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente-et-un décembre 2014.

#### Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales se trouvent remplies.

#### Avertissement

Le notaire instrumentant a rendu le comparant attentif au fait que la Société nouvellement constituée doit introduire une demande pour faire le commerce. Sur ce, le comparant a déclaré faire lui-même les démarches nécessaires à ces fins.

## SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la Société du chef de sa constitution à environ mille cent euros (1.100.- €).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, l'associé unique, Monsieur Hélder José DA COSTA MENDES, prénommé, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

1. Est appelé aux fonctions de gérant administratif pour une durée indéterminée:

Monsieur Hélder José DA COSTA MENDES, employé privé, né à Gouveia (Portugal) le 5 mai 1980, demeurant à L-2410 Strassen, 174, rue de Reckenthal,

2. Est appelé aux fonctions de gérant technique pour une durée indéterminée:

Monsieur Manuel FERNANDES, employé privé, né à Castelões / Vale de Cambra (Portugal) le 24 octobre 1959, demeurant à L-8367 Hagen, 4, rue Neuve.

La Société est engagée en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe du gérant administratif et du gérant technique.

3. L'adresse du siège social de la Société est fixée à L-2355 Luxembourg, 10, rue du Puits.

DONT ACTE, fait et passé à Dudelange, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue connue du comparant, celui-ci connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: H. DA COSTA MENDES, C. GOEDERT.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 mai 2014. Relation: EAC/2014/6727. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 19 mai 2014.

C. GOEDERT.

Référence de publication: 2014070843/149.

(140082883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

#### MM Publishing and Media S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 10, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 95.211.

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois avril.

Pardevant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de MM Publishing and Media S.A. de L-1618 Luxembourg, 10, rue des Gaulois, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 95 211, constituée suivant acte du notaire Emile SCHLESSER de Luxembourg en date du 5 août 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 17 septembre 2003 numéro 957, modifiée suivant acte du notaire Paul DECKER de Luxembourg en date du 27 décembre 2010, publié au dit Mémorial C, le 26 mars 2011, numéro 572, modifiée suivant acte du notaire Carlo WERSANDT de Luxembourg en date du 23 novembre 2011, publié au dit Mémorial C, le 29 novembre 2011, numéro 2910, modifiée suivant acte du notaire Carlo WERSANDT de Luxembourg en date du 24 septembre 2012, publié au-dit Mémorial C le 9 novembre 2012 numéro 2734

L'Assemblée est ouverte sous la présidence d'Alain LE NENAN, clerc de notaire, demeurant à Herserange (France), qui désigne comme secrétaire Alice GOMES, employée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Etienne VELASTI, directeur administratif et financier, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président expose d'abord que

- I.- La présente Assemblée a pour ordre du jour
- la décision de modifier l'objet social par adjonction notamment de l'exercice de toute activité en relation avec la prestation de services dans le domaine de la formation;
  - la modification de l'article 4 des statuts de la Société.
- II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.



- III.- L'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société par l'adjonction de l'exercice de toute activité en relation avec la prestation de services dans le domaine de la formation en général et dans le domaine de la formation professionnelle continue en particulier, tous domaines d'activité confondus.

#### Seconde résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société afin d'avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société a pour objet l'édition de contenus sous quelque forme que ce soit, ainsi que leur conception, réalisation, mise en valeur par vente, concession, licence, échange ou autrement ainsi que la commercialisation et la diffusion de ces contenus par tous moyens, journaux, magazines, périodiques, guides, newsletter, livres, sites web, applications, bases de données

La société édite et met en valeur notamment, mais sans que cette énumération ne soit exhaustive ou obligatoire, les marques: Archiduc, Delano, Explorator, paper am et Nico.

La société exploite un club d'affaires sous la dénomination de paperJam Business Club.

La société a également pour objet, tant au Luxembourg, qu'à l'étranger, l'exercice de toute activité liée directement ou indirectement à la prestation de services dans le domaine de la formation en général et de la formation professionnelle continue en particulier tous domaines d'activité confondus."

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Le Nénan, Gomes, Velasti et Molitor.

Enregistré à LUXEMBOURG A.C., le 2 mai 2014. Relation LAC/2014/20471. Reçu soixante-quinze euros 75.-

Le Receveur ff. (signé): Frising.

Référence de publication: 2014070849/60.

(140082692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

### Madebe, Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande--Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 185.837.

L'an deux mille quatorze, le deuxième jour du mois d'avril,

Par-devant Nous, Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de MADEBE S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société).

La Société a été constituée le 24 décembre 2013 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

ont comparu:

- Madame Fanny Blanckaert, née le 10 février 1968 à Kortrijk, Belgique, résidant à Faiderstraat 113, 1050 Bruxelles, Belgique;
- Monsieur Luc Blanckaert, né le 2 juin 1937 à Kortrijk, Belgique, résidant à Korte Steenstraat 2, boîte 11, 8500 Kortijk, Belgique,

ici représenté par Madame Fanny Blanckaert, résidant à Faiderstraat 113, 1050 Bruxelles, Belgique, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;



- Monsieur Pauwel Blanckaert, né le 10 septembre 1926 à Kortrijk, Belgique, résidant à Schaapsdreef 28, 8500 Kortrijk, Belgique,

ici représenté par Madame Fanny Blanckaert, résidant à Faiderstraat 113, 1050 Bruxelles, Belgique, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- Monsieur Bernard Blanckaert, né le 1 <sup>er</sup> avril 1970 à Kortrijk, Belgique, résidant à Fabriekskaai 8, 8500 Kortrijk, Belgique,

ici représenté par Monsieur Ruben Speybrouck, résidant à Ten Akker Dreef 30, 8500 Kortrijk, Belgique, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- Monsieur Philippe Blanckaert, né le 5 mars 1960 à Kortrijk, Belgique, résidant à Schaapsdreef 28, 8500 Kortrijk, Belgique,

ici représenté par Madame Fanny Blanckaert, résidant à Faiderstraat 113, 1050 Bruxelles, Belgique, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

- Monsieur Ruben Speybrouck, né le 14 avril 1991 à Kortrijk, Belgique, résidant à Ten Akker Dreef 30, 8500 Kortrijk, Belgique (les Associés).

Les dites procurations, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés ont prié le notaire instrumentant d'acter que:

- I. Les six mille deux cent cinquante (6.250) parts sociales de la classe A et les six mille deux cent cinquante (6.250) parts sociales de la classe B de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société d'un montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est, par conséquent, régulièrement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour reproduits ci-après.
  - II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
  - 1. Renonciation aux formalités de convocation;
  - 2. Dissolution et liquidation de la Société;
- 3. Nomination de Madame Fanny Blanckaert, née le 10 février 1968 à Kortrijk, Belgique, résidant à Faiderstraat 113, 1050 Bruxelles, Belgique, en qualité de liquidateur de la Société et détermination des pouvoirs du liquidateur et de la procédure de liquidation;
  - 4. Décharge à accorder aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat; et
  - 5. Divers

Sur ce, les parties comparantes, représentées par leur mandataire, ont prié le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représenté, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

## Deuxième résolution

L'Assemblée décide de dissoudre la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation.

#### Troisième résolution

L'Assemblée décide de nommer Madame Fanny Blanckaert, née le 10 février 1968 à Kortrijk, Belgique, résidant à Faiderstraat 113, 1050 Bruxelles, Belgique en qualité de liquidateur de la Société (le Liquidateur).

#### Quatrième résolution

L'Assemblée décide que le Liquidateur dressera un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société, que le Liquidateur sera investi des pouvoirs les plus étendus en vertu de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée (la Loi), afin d'accomplir ses fonctions (y inclus le droit de disposer sans limite des actifs de la Société) et que la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique du Liquidateur.

A ces fins, le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et accomplir toutes les opérations, y inclus ceux prévus par l'article 145 de la Loi, sans l'autorisation préalable des Associés. Le Liquidateur pourra, sous sa seule responsabilité, déléguer ses pouvoirs pour des opérations ou devoirs spécifiques et définis à une ou plusieurs personnes ou entités.

Le Liquidateur est autorisé, à sa seule discrétion, de payer des avances sur les bonis de liquidation aux Associés, et ce conformément à l'article 148 de la Loi.

L'Assemblée décide que le Liquidateur assumera son mandat à titre gratuit.

#### Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'accorder pleine décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats.



Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est évalué à environ mille cinq cents Euros (1.500.-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux comparants et au mandataire des parties comparantes, ils ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte original.

Signé: F. BLANCKAERT, R. SPEYBROUCK et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 avril 2014. Relation: LAC/2014/17373. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014070826/90.

(140082812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

#### OCM Adelaide Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal. R.C.S. Luxembourg B 187.045.

## **STATUTES**

In the year two thousand and fourteen, on the sixth day of May,

Before us, Maître Henri HELLINCKX, notary in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

#### THERE APPEARED:

OCM Adelaide Topco S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and having a share capital of EUR 12,500.-;

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as described above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

## I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "OCM Adelaide Midco S.à r.l." (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 <sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

#### Art. 2. Registered office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.



## Art. 3. Object.

- 3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.
- 3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.
- 3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

#### Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.
- 4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

#### II. Capital - Shares

#### Art. 5. Capital.

- 5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

#### Art. 6. Shares.

- 6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- 6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
  - 6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.
- If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

- 6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.
  - 6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

## III. Management - Representation

#### Art. 7. Board of managers.

- 7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).
  - 7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

## Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of



managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or by two managers acting jointly.

#### Art. 9. Procedure.

- 9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.
- 9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.
- 9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.
- 9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.
- 9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.
- 9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.
- 9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.
- **Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General meetings of shareholders

## Art. 12. Powers and Voting rights.

- 12.1. The sole shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.
- 12.2. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.
- 12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

#### Art. 13. Form - Quorum - Majority.

- 13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- 13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.
- 13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

## V. Annual accounts - Allocation of profits

#### Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.



- 14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.
  - 14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

#### Art. 15. Statutory auditor (commissaire) and independent auditor (réviseur d'entreprises agréé).

- 15.1. In accordance with article 200 of the Law, the Company needs only to be audited by a statutory auditor (commissaire) if it has more than twenty-five (25) shareholders. An independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69(2) of the law of December 19, 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies, as amended, does not apply.
- 15.2. The shareholders appoint the statutory auditors (commissaires) and independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditors (commissaires) and independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés) may be reappointed.

#### Art. 16. Allocation of Profits.

- 16.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.
- 16.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.
  - 16.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;
  - (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

## VI. Dissolution - Liquidation

- 17.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.
- 17.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## VI. General provision

18. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first December 2014.

## Subscription - Payment

Thereupon OCM Adelaide Topco S.à r.l., prenamed and represented as stated above, declared to subscribe to twelve thousand five hundred (12.500) shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand five hundred euros (EUR 12.500.-).

The amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12.500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).



#### Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

- 1. The following persons are appointed as managers (gérants) of the Company for an indefinite period:
- Mr. Szymon DEC, company manager, born on July 3, 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Mrs. Figen EREN, company manager, born on February 10, 1978 in Besancon, France, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Mr. Jabir CHAKIB, accountant, born on November 5, 1967 in Casablanca, Morocco, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Mr. Hugo NEUMAN, company manager, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;
- Ms. Katherine Margaret RALPH, company manager, born on April 19, 1978 in Colchester, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom;
- Mr. Christopher BOEHRINGER, company manager, born on January 1, 1971 in Forbes, Australia, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom; and
- Mr. Manish DESAI, company manager, born on February 14, 1979 in Ndola, Zambia, residing professionally at 333 S. Grand Avenue, 28 <sup>th</sup> Floor, Los Angeles, CA 90071, United States of America.
  - 2. The registered office of the Company is set at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, such proxyholder signed together with the notary the present deed.

## Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le six mai,

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

## A COMPARU:

OCM Adelaide Topco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et ayant un capital social de EUR 12.500,-;

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

## I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1 <sup>er</sup>. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination «OCM Adelaide Midco S.à r.l.» (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

#### Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces évènements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation



complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

#### Art. 3. Objet social.

- 3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.
- 3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

#### 4. Durée.

- 4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

#### Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

## Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- 6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
  - 6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

- 6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.
- 6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.



## III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance.

- 7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).
  - 7.2 Les gérants sont révocables à tout moment ad nutum.

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

- 8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.
- 8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou par deux gérants agissant conjointement.

#### Art. 9. Procédure.

- 9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.
- 9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.
- 9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.
- 9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.
- 9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.
- 9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.
- **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par la/les signature(s) individuelle ou conjointe de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.
- Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

## IV. Assemblée générale des associés

## Art. 12. Pouvoirs - Droits de vote.

- 12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
- 12.2. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.
- 12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

## Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.



- 13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.
- 13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

#### Art. 14. Exercice social.

- 14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre.
- 14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.
  - 14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

#### Art. 15. Commissaire et réviseur d'entreprises agréé.

- 15.1. Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société doit être auditée par un commissaire seulement lorsque le nombre d'associés excède vingt-cinq (25) associés. Un réviseur d'entreprises agréé doit être nommé dès que l'exemption prévue par l'article 69(2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et modifiant certaines autres dispositions légales, telle que modifiée, ne s'applique pas.
- 15.2. Les associés nomment les commissaires et réviseurs d'entreprises agréés, le cas échéant, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires et réviseurs d'entreprises agréés sont rééligibles.

#### Art. 16. Affectation des bénéfices.

- 16.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.
- 16.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.
  - 16.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:
  - (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
  - (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

## VI. Dissolution - Liquidation.

- 17.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.
- 17.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VI. Disposition générale

18. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au trente-et-un décembre 2014.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, OCM Adelaide Topco S.à r.l., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative avec une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR).



La somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents Euros (1.500.-EUR).

#### Décisions des associés

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- M. Szymon DEC gérant de sociétés, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Mme Figen EREN, gérante de sociétés, née le 10 février 1978 à Besançon, France, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- M. Jabir CHAKIB, comptable, né le 5 novembre 1967 à Casablanca, Maroc, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- M. Hugo NEUMAN gérant de sociétés, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg; et
- Mlle Katherine Margaret RALPH, gérante de sociétés, née le 19 avril 1978 à Colchester, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni.
- M. Christopher BOEHRINGER, gérant de sociétés, né le 1 <sup>er</sup> janvier 1971 à Forbes, Australie, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni; et
- M. Manish DESAI, gérant de sociétés, né le 14 février 1979 à Ndola, Zambie, ayant son adresse professionnelle au 333 S. Grand Avenue, 28 <sup>th</sup> Floor, Los Angeles, CA 90071, Etats-Unis.
  - 2. Le siège social de la Société est établi au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

#### Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire. Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 mai 2014. Relation: LAC/2014/21901. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

Référence de publication: 2014070891/450.

(140082399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

# Energizer Turkey S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Partner Group Water S.à r.l.).

## Capital social: TRY 35.607,50.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 183.673.

In the year two thousand and fourteen, on the twelfth day of May,

Before the undersigned, Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

## THERE APPEARED

- BVK Infrastructure III, LP. Inc., a limited partnership, having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, GY1 1BT, Guernsey and registered with the Guernsey registry under Number 1801, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given on 12 May 2014.
- Win Alt IC Limited, a Guernsey company, having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, GY1 1BT, Guernsey and registered with the Guernsey registry under Company Number 49756, here represented by



Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given on 12 May 2014.

- Partners Group Direct Infrastructure 2011, L.P., a limited partnership, having its principal place of business at Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, GY1 1BT, Guernsey and registered with the Companies House in Edinburgh under Number 7936, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given on 12 May 2014.
- Partners Group Global Infrastructure 2012, L.P. Inc., a limited partnership, having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, GY1 1BT, Guernsey and registered with the Guernsey registry under Number 1515, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given on 12 May 2014.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders (the "Shareholders") of Partners Group Water S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13 - 15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg and being registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 183673, incorporated pursuant to a deed of Maître Francis KESSELER, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg dated 14 November 2013, whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 612 dated 7 March 2014, page 29354. The Articles have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Francis KESSELER, mentioned above, dated 18 November 2013, not yet published in the Mémorial.

The appearing parties representing the whole corporate capital require the notary to act the following resolutions:

#### First resolution

The Shareholders resolve to change the corporate name of the Company from "Partners Group Water S.à r.l." to "Energizer Turkey S.à r.l.", and to amend article 4 of the Articles accordingly, which henceforth shall read as follows:

" Art. 4. The company will assume the name of "Energizer Turkey S.à r.l.", a private limited liability company."

#### Second resolution

The Shareholders resolve to convert the functional currency of the Company from Swedish Krona to Turkish Lira and to subsequently convert the share capital of the Company from its current amount of one hundred eleven thousand seven hundred ninety-seven Swedish Krona and fifty öre (SEK 111,797.50) to thirty-five thousand six hundred seven Turkish Lira and fifty thousand three hundred and seventy-five kuru (TRY 35,607.50375) at the SEK / TRY official exchange rate as of 9 May 2014, published by the Swedish Central Bank (SEK 1.- being equal to TRY 0.3185), which share capital amount shall be divided into twenty-five thousand (25,000) shares without nominal value.

For rounding purposes, the Shareholders resolve to slightly reduce the Company's share capital by an amount of zero point three hundred and seventy-five kuru (TRY 0.00375) so that the Company's share capital shall amount to thirty-five thousand six hundred seven Turkish Lira and fifty kuru (TRY 35,607.50).

The Shareholders resolve to allocate such amount of zero point three hundred and seventy-five kuru (TRY 0.00375) resulting from the aforementioned currency change and capital reduction to the share premium account of the Company.

## Third resolution

Following the second resolution above, the Shareholders resolve to amend the first paragraph of article 6 of the Articles, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 6.** The company's corporate capital is fixed at thirty-five thousand six hundred seven Turkish Lira and fifty kuru (TRY 35,607.50) represented by twenty-five thousand (25,000) shares without a nominal value."

#### Fourth resolution

The Shareholders resolve to acknowledge the resignation of Mr. Sergio Raposo and Mr. Roland Roffler as class A managers of the Company with effect from the date of the present resolutions and to grant them a provisional discharge for their mandate as class A managers of the Company up to such date, and undertake to renew such discharge at the occasion of the annual general meeting of shareholders that will review and approve the next annual accounts of the Company.

## Fifth resolution

The Shareholders resolve to appoint Mr. Malte Hansen, professionally residing at 55, Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, born on 13 October 1983 in Koblenz (Germany), and Mr. Richard Brekelmans, professionally residing at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, born on 12 September 1960 in Amsterdam (The Netherlands), as class A managers of the Company for an undetermined duration with effect from the date of the present resolutions.

The Shareholders resolve that it be noted that, following the resignations and appointments referred to above, the management of the Company is henceforth constituted as follows:



- Mr. Malte Hansen, class A manager;
- Mr. Richard Brekelmans, class A manager; and
- Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., class B manager.

WHEREOF the present deed is drawn up in Esch/Alzette, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

## Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le douzième jour du mois de mai.

Par-devant Nous Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

- BVK Infrastructure III, LP. Inc., une société en commandite (limited partnership), ayant son siège social au Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, GY1 1BT, Guernsey et étant immatriculée auprès du registre de Guernsey sous le Numéro 1801, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée le 12 mai 2014.
- Win Alt IC Limited, une société de l'Île de Guernsey, ayant son siège social au Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, GY1 1BT, Guernsey et étant immatriculée auprès du registre de Guernsey sous le Numéro de Société 49756, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée le 12 mai 2014.
- Partners Group Direct Infrastructure 2011, L.P., une société en commandite (limited partnership), ayant son activité principale au Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, GY1 1BT, Guernsey et étant immatriculée auprès du Companies House à Edinbourg sous le Numéro 7936, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée le 12 mai 2014.
- Partners Group Global Infrastructure 2012, L.P. Inc., une société en commandite (limited partnership), ayant son siège social au Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, GY1 1BT, Guernsey et étant immatriculée auprès du registre de Guernsey sous le Numéro 1515, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée le 12 mai 2014.

Lesdites procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Les parties comparantes sont les associés (les "Associés") de Partners Group Water S.à r.l. (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13 - 15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et étant immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 183673, constituée par un acte de Maître Francis KESSELER, notaire, de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg en date du 14 novembre 2013, dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 612 en date du 7 mars 2014, page 29354. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître Francis KESSELER, susmentionné, en date du 18 novembre 2013, non encore publié au Mémorial.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social demandent au notaire d'acter les résolutions suivantes:

#### Première résolution

Les Associés décident de changer la dénomination sociale de la Société de "Partners Group Water S.à r.l." en "Energizer Turkey S.à r.l.", et de modifier par conséquent l'article 4 des Statuts, qui se lira désormais comme suit:

" Art. 4. La société prend la dénomination de "Energizer Turkey S.à r.l.", une société à responsabilité limitée."

#### Deuxième résolution

Les Associés décident de changer la devise fonctionnelle de la Société de la couronne suédoise à la lire turque et de convertir par conséquent le capital social de la Société de son montant actuel de cent onze mille sept cent quatre-vingt-dix-sept couronnes suédoises et cinquante öre (SEK 111.797,50) en trente-cinq mille six cent sept lires turques et cinquante mille trois cent soixante-quinze kuru (TRY 35.607,50375) au taux de conversion officiel SEK / TRY en date du 9 mai 2014, publié par la Banque Centrale Suédoise (SEK 1,- équivalant à TRY 0,3185), lequel capital social sera divisé en vingt-cinq mille (25.000) parts sociales sans valeur nominale.



Afin d'arrondir, les Associés décident de légèrement réduire le capital social de la Société par un montant de zéro virgule trois cent soixante-quinze kurus (TRY 0,00375) de telle sorte que le capital social de la Société est de trente-cinq mille six cent sept lires turques et cinquante kuru (TRY 35.607,50).

Les Associés décident d'allouer ce montant de zéro virgule trois cent soixante-quinze kurus (TRY 0,00375) résultant du changement de devise et de la réduction du capital social au compte de prime d'émission de la Société.

#### Troisième résolution

Par suite de la deuxième résolution ci-dessus, les Associés décident de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des Statuts, qui se lira désormais comme suit:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à trente-cinq mille six cent sept lires turques et cinquante kuru (TRY 35.607,50) représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales sans valeur nominale."

#### Quatrième résolution

Les Associés décident de prendre acte de la démission de Mr. Sergio Raposo et de Mr. Roland Roffler en tant que gérants de classe A de la Société avec effet à la date des présentes résolutions et de leur accorder une décharge provisoire s'agissant de leur mandat de gérants de classe A de la Société jusqu'à cette date, et s'engagent à renouveler cette décharge lors de l'assemblée générale annuelle des associés qui examinera et approuvera les prochains comptes annuels de la Société.

#### Cinquième résolution

Les Associés décident de nommer Mr. Malte Hansen, ayant son adresse professionnelle au 55, Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 13 octobre 1983 à Koblenz (Allemange), et Mr. Richard Brekelmans, ayant son adresse professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, né le 12 septembre 1960 à Amsterdam (Pays-Bas), en tant que gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée avec effet à la date des présentes résolutions.

Les Associés décident qu'il soit pris acte de ce que, suite aux démissions et nominations évoquées ci-dessus, la gérance de la Société sera désormais composée comme suit:

- Mr. Malte Hansen, gérant de classe A;
- Mr. Richard Brekelmans, gérant de classe A; et
- Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., gérant de classe B.

FAIT ET PASSÉ à Esch/Alzette, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 mai 2014. Relation: EAC/2014/6885. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

#### POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014070902/163.

(140082971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

## Oppenheim Asset Management Services S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 28.878.

Veränderungen im Verwaltungsrat der Gesellschaft

Herr Dr. Matthias Liermann, geschäftsansässig in D-60327 Frankfurt, Mainzer Landstrasse 178-190, ist mit Wirkung vom 27. März 2014 Mitglied des Verwaltungsrats der Gesellschaft.

Herr Holger Naumann, geschäftsansässig in D-60327 Frankfurt, Mainzer Landstrasse 178-190, ist mit Wirkung vom 27. März 2014 Mitglied des Verwaltungsrats der Gesellschaft.

Herr Klaus-Michael Vogel, geschäftsansässig in L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, ist mit Wirkung vom 27. März 2014 Mitglied des Verwaltungsrats der Gesellschaft.

Das Mandat von Herrn Dr. Wolfgang Leoni als Mitglied des Verwaltungsrats wird verlängert.

Das Mandat von Herrn Alfons Klein als Mitglied des Verwaltungsrats der Gesellschaft wird verlängert.

Herr Detlev Bierbaum scheidet mit Wirkung zum 27. März 2014 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft aus.



Herr Dr. Jörn Matthias Häuser scheidet mit Wirkung zum 27. März 2014 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft aus.

Herr Stefan Molter scheidet mit Wirkung zum 27. März 2014 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft aus.

Die Bestellung von Herrn Dr. Matthias Liermann, Herrn Holger Naumann und Herrn Klaus-Michael Vogel und die Verlängerung der Mandate von Herrn Dr. Wolfgang Leoni und Herrn Alfons Klein müssen von der nächstfolgenden Gesellschafterversammlung bestätigt werden.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft setzt sich somit ab dem 27. März 2014 wie folgt zusammen:

Dr. Wolfgang Leoni

Alfons Klein

Dr. Matthias Liermann

Holger Naumann

Andreas Rathmann

Herr Martin Schönefeld, geschäftsansässig in L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, ist mit Wirkung vom 27. März 2014 Mitglied der Geschäftsführung der Gesellschaft.

Herr Ralf Rauch, geschäftsansässig in L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, ist mit Wirkung vom 27. März 2014 Mitglied der Geschäftsführung der Gesellschaft.

Herr Marco Schmitz scheidet mit Wirkung zum 27. März 2014 aus der Geschäftsführung der Gesellschaft aus.

Oppenheim Asset Management Services S.à r.l.

Référence de publication: 2014070885/35.

(140082502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

#### Pentavest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 154.065.

In the year two thousand and fourteen, on the thirteenth day of May.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg)

There appeared:

Index Ventures V (Jersey), L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission under registration number LP1126, having its registered office at Ogier House, The Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 9WG, Channel Islands, acting through its managing general partner Index Venture Associates V Limited, here represented by Mrs Sofia AFONSODA CHAO CONDE, private employee, having her professional address in Esch/Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal;

Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission under registration number LP1125, having its registered office at Ogier House, The Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 9WG, Channel Islands, acting through its managing general partner Index Venture Associates V Limited, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, having her professional address in Esch/Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal;

Yucca (Jersey) SLP, a separate limited partnership formed and existing under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission under registration number 13, having its registered office at Seaton Place No. 1, St Helier, Jersey JE2 3QL, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, having her professional address in Esch/Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal;

Index Ventures Growth I (Jersey), L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission under registration number LP981, having its registered office at No 1, Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 8YJ, Channel Islands, acting through its managing general partner Index Venture Growth Associates I Limited, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, having her professional address in Esch/Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal;

Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission under registration number LP979, having its registered office at No 1, Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 8YJ, Channel Islands, acting through its managing general partner Index Venture Growth Associates I Limited, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, having her professional address in Esch/Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxies initialled "ne varietur" by the representative of the appearing parties and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:



I. That they are the current shareholders of Pentavest S.à r.l. having its registered office at 1, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 154065 (the "Company"), incorporated by a deed of Me Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, on June 18, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1579 of August 3, 2010. The articles have been modified for the last time by a deed of Me Francis KESSELER, prenamed, on September 26, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3198 dated 16 December 2013.

II. That The capital is fixed at seventeen million seven hundred forty seven thousand three hundred seventy Euros and fifty one Cents (EUR 17,747,370.51) represented by two hundred forty six million seven hundred twenty eight thousand eight hundred sixteen (246,728,816) class A shares, by fifty three million seven hundred and twenty thousand (53,750,000) class B shares, by three hundred thirty-nine million six hundred fifteen thousand five hundred and twenty-eight (339,615,528) class C shares, by thirty two million six hundred eighty nine thousand six hundred fifty five (32,689,655) class D shares, by two hundred and eighty-two million (282,000,000) class E shares, by thirty-eight million four hundred thirty three thousand and six (38,433,006) class F shares, by twenty four million thirty eight thousand two hundred five (24,038,205) class G shares, by one hundred eighty six million two hundred forty-nine thousand four hundred (186,249,400) class H shares, by twenty-two million (22,000,000) class I shares, and by five hundred forty two million two hundred thirty nine thousand four hundred forty one (549,232,441) class J shares, each with a nominal value of one Cent (EUR 0.01), entirely subscribed for and fully paid up.

- III. That these shares are allocated to the shareholders as follows:
- 1. 241,686,864 class A shares for Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 2. 52,651,608 class B shares for Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 3. 32,021,635 class D shares for Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 4. 22,369,626 class G shares for Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 5. 21,550,426 class I shares for Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 6. 1,957,842 class A shares for Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 7. 426,517 class B shares for Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 8. 259,399 class D shares for Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 9. 181,214 class G shares for Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 10. 174,574 class I shares for Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 11. 3,084,110 class A shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 12. 671,875 class B shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 13. 1,698,078 class C shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 14. 408,621 class D shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 15. 1,410,000 class E shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 16. 192,165 class F shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 17. 1,487,364 class G shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 18. 931,248 class H shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 19. 275,000 class I shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 20. 2,746,162 class J shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 21. 326,525,726 class C shares for Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 22. 271,130,874 class E shares for Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 23. 36,951,683 class F shares for Index Ventures Growth I (Jersey), L.P;.
- 24. 179,070,789 class H shares for Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 25. 528,063,375 class J shares for Index Ventures Growth I (Jersey) L.P.;
- 26. 11,391,724 class C shares for Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 27. 9,459,126 class E shares for Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 28. 1,289,158 class F for Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 29. 6,247,363 class H shares for Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 30. 18,422,904 class J shares for Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.
- IV. That the agenda of the meeting is the following:

## Agenda

1) Acknowledgement of the redemption of nineteen million five hundred fifty six thousand one hundred eighty seven (19,556,187) class H shares originally held by the shareholders as follows:

- Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.:	18,802, <del>4</del> 33
- Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.:	655,973
- Yucca (Jersey) SLP:	97,781



- 2) Decrease of the share capital of the Company by an amount of one hundred ninety five thousand five hundred sixty one Euros and eighty seven Euros Cents (EUR 195,561.87) by cancellation of nineteen million five hundred fifty six thousand one hundred eighty seven (19,556,187) class H shares owned by the Company so as to bring it from its present amount of seventeen million seven hundred forty seven thousand three hundred seventy Euros and fifty one Cents (EUR 17,747,370.51) to seventeen million five hundred fifty one thousand eight hundred eight Euros and sixty four Euros Cents (EUR 17,551,808.64).
- 3) Amendment of Article 6 of the articles of association so as to reflect the proposed decrease of the share capital of the Company.
  - 4) Appointment of a new manager of the Company.

After this had been set forth, the above named shareholders of the Company, representing the entire capital of the Company, now request the undersigned notary to record the following resolutions.

#### First resolution

The shareholders of the Company unanimously resolve to acknowledge the the redemption of nineteen million five hundred fifty six thousand one hundred eighty seven (19,556,187) class H shares originally held by the shareholders as follows:

- Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.:	18,802,433
- Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.:	655,973
- Yucca (Jersey) SI P:	97.781

#### Second resolution

The shareholders of the Company unanimously resolve to decrease the share capital of the Company by an amount of one hundred ninety five thousand five hundred sixty one Euros and eighty seven Euros Cents (EUR 195,561.87) by cancellation of nineteen million five hundred fifty six thousand one hundred eighty seven (19,556,187) class H shares owned by the Company so as to bring it from its present amount of seventeen million seven hundred forty seven thousand three hundred seventy Euros and fifty one Cents (EUR 17,747,370.51) to seventeen million five hundred fifty one thousand eight hundred eight Euros and sixty four Euros Cents (EUR 17,551,808.64) represented by:

- 1. 241,686,864 class A shares for Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 2. 52,651,608 class B shares for Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 3. 32,021,635 class D shares for Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 4. 22,369,626 class G shares for Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 5. 21,550,426 class I shares for Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 6. 1,957,842 class A shares for Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 7. 426,517 class B shares for Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 8. 259,399 class D shares for Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 9. 181,214 class G shares for Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 10. 174,574 class I shares for Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 11. 3,084,110 class A shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 12. 671,875 class B shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 13. 1,698,078 class C shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 14. 408,621 class D shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 15. 1,410,000 class E shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 16. 192,165 class F shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 17. 1,487,364 class G shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 18. 833,467 class H shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 19. 275,000 class I shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 20. 2,746,162 class J shares for Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 21. 326,525,726 class C shares for Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 22. 271,130,874 class E shares for Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 23. 36,951,683 class F shares for Index Ventures Growth I (Jersey), L.P;
- 24. 160,268,356 class H shares for Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 25. 528,063,375 class J shares for Index Ventures Growth I (Jersey) L.P.;
- 26. 11,391,724 class C shares for Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 27. 9,459,126 class E shares for Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 28. 1,289,158 class F for Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 29. 5,591,390 class H shares for Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;



30. 18,422,904 class J shares for Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.

#### Third resolution

As a consequence of such decrease of capital, Article 6 of the articles of association is amended and now reads as follows:

"**Art. 6.** The capital is fixed at seventeen million five hundred fifty one thousand eight hundred eight Euros and sixty four Euros Cents (EUR 17,551,808.64) represented by two hundred forty six million seven hundred twenty eight thousand eight hundred sixteen (246,728,816) class A shares, by fifty three million seven hundred fifty thousand (53,750,000) class B shares, by three hundred thirty-nine million six hundred fifteen thousand five hundred and twenty-eight (339,615,528) class C shares, by thirty two million six hundred eighty nine thousand six hundred fifty five (32,689,655) class D shares, by two hundred and eighty-two million (282,000,000) class E shares, by thirty-eight million four hundred thirty three thousand and six (38,433,006) class F shares, by eight million one hundred forty thousand (24,038,205) class G shares, by one hundred sixty six million six hundred ninety three thousand two hundred thirteen (166,693,213) class H shares, by twenty-two million (22,000,000) class I shares, and by five hundred forty two million two hundred thirty two thousand four hundred forty one (549,232,441) class J shares, each with a nominal value of one Cent (EUR 0.01), entirely subscribed for and fully paid up.

In compliance with the Luxembourg legal requirements and in particular the article 189 of the law of August 10 <sup>th</sup> , 1915 on commercial companies as amended, the Company is authorized to issue additional Class A Shares, and to issue class B shares (the «Class B Shares»), class C shares (the «Class C Shares»), class D shares (the «Class D Shares»), class E shares (the «Class E Shares»), class F shares (the «Class F Shares»), class G shares (the «Class G Shares»), class H shares (the «Class H Shares»), class I shares (the «Class I Shares»), class J shares (the «Class J Shares») and all together referred to as the «Shares», each having such rights and obligations as set in these Articles. In these Articles, «Shareholders» means the holders at the relevant tine of the Shares and «Shareholder» shall be construed accordingly.

In addition to the corporate capital, a premium may be paid on the shares which is reflected in the share premium account of the company. The share premium account is not attributable to any specific class of shares and may be used to finance the redemption of any class of shares if the board of managers decides to do so.

The shares shall not be redeemable at the request of a Shareholder.

The company, however, may redeem its shares by the redemption of one or more entire classes of shares whenever the Board of Managers considers this to be in the best interests of the company, subject to the terms and conditions it shall determine and within the limitations set forth by these Articles and by law.

Any such redemption shall only be made out of the company's net profits and non-compulsory reserves, including any share premium account but excluding any reserve required by Luxembourg law. The redemption price shall be determined by the Board of Managers within the limitations set forth by these Articles and by law and in accordance with any relevant agreements to which the company and its shareholders are party.

When determining the redemption price for each class of shares to be redeemed, the Board of Managers may freely allocate all the distributable profits of the company to such class of shares as it considers as best fit."

#### Fourth resolution

The shareholders of the Company unanimously resolve to appoint Mrs Nathalie HOULLE, born in Forbach, France on March 8, 1984, professionally residing at 2 rue Peternelchen, L-2370 Howald, Grand-Duchy of Luxembourg, as new manager of the Company, with effect as of the date hereof and for an unlimited period of time.

## Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by surname, given name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

## Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille quatorze, le treize mai.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

#### Ont comparu:

Index Ventures V (Jersey), L.P., un limited partnership constitué et opérant sous le droit de Jersey, immatriculé auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro d'immatriculation LP1126, ayant son siège social à Ogier House,



The Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 9WG, Channel Islands, agissant par l'intermédiaire de son managing general partner Index Venture Associates V Limited, ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P., un limited partnership constitué et opérant sous le droit de Jersey, immatriculé auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro d'immatriculation LP1125, ayant son siège social à Ogier House, The Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 9WG, Channel Islands, agissant par l'intermédiaire de son managing general partner Index Venture Associates V Limited, ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

Yucca (Jersey) S.L.P., un separate limited partnership constitué et opérant sous le droit de Jersey, immatriculé auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro d'immatriculation 13, ayant son siège social à Seaton Place No. 1, St Hélier, Jersey JE2 3QL, Channel Islands, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

Index Ventures Growth I (Jersey), L.P., un limited partnership constitué et opérant sous le droit de Jersey, immatriculé auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro d'immatriculation LP981, ayant son siège social au No 1, Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 8YJ, Channel Islands, agissant par son managing general partner Index Venture Growth Associates I Limited, ici représentée par Madame Sofia AFONSODA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P., un limited partnership constitué et opérant sous le droit de Jersey, immatriculé auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro d'immatriculation LP979, ayant son siège social au No 1, Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 8YJ, Channel Islands, agissant par son managing general partner Index Venture Growth Associates I Limited, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Ces procurations signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes prénommées et le notaire soussigné, demeureront annexées à l'acte.

Les parties comparantes prénommées, représentées comme établit ci avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Ils sont les associés actuels de Pentavest S.à r.l. ayant son siège social au 1, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 154065 (la «Société»), constituée suivant acte du notaire Maître Paul BETTINGEN, résidant à Niederanven , en date du 18 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1579 du 3 août 2010. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire Maître Francis KESSELER, prénommé, en date du 26 septembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 3198 du 16 Décembre 2013.

II. Le capital social de la Société est fixé à dix-sept millions sept cent quarante-sept mille trois cent soixante-dix Euros et cinquante et un Centimes (EUR 17.747.370,51) représenté par deux cent quarante-six millions sept cent vingt-huit mille huit cent seize (246.728.816) parts sociales de classe A, par cinquante-trois millions sept cent cinquante mille (53.750.000) parts sociales de classe B, par trois cent trente-neuf millions six cent quinze mille cinq cent vingt-huit (339.615.528) parts sociales de classe C, par trente-deux millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent cinquante-cinq (32.689.655) parts sociales de classe D, par deux cent quatre-vingt-deux millions (282.000.000) parts sociales de classe E, par trente-huit millions quatre cent trente-trois mille six (38.433.006) parts sociales de classe F, par vingt-quatre millions trente-huit mille deux cent cinq (24.038.205) parts sociales de classe G, par cent quatre-vingt-six millions deux cent quarante-neuf mille quatre cents (186.249.400) parts sociales de classe H, par vingt-deux millions (22.000.000) parts sociales de classe I et par cinq cent quarante-neuf millions deux cent trente-deux mille quatre cent quarante et un (549.232.441) parts sociales de classe J, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), entièrement souscrites et libérées.

- III. Ces parts sociales sont réparties entre les associés existants comme suit:
- 1. 241.686.864 parts sociales de classe A pour Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 2. 52.651.608 parts sociales de classe B pour Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 3. 32.021.635 parts sociales de classe D pour Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 4. 22.369.626 parts sociales de classe G pour Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 5. 21.550.426 parts sociales de classe I pour Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 6. 1.957.842 parts sociales de classe A pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 7. 426.517 parts sociales de classe B pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 8. 259.399 parts sociales de classe D pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 9. 181.214 parts sociales de classe G pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;



- 10. 174.574 parts sociales de classe I pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 11. 3.084.110 parts sociales de classe A pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 12. 671.875 parts sociales de classe B pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 13. 1.698.078 parts sociales de classe C pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 14. 408.621 parts sociales de classe D pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 15. 1.410.000 parts sociales de classe E pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 16. 192.165 parts sociales de classe F pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 17. 1.487.364 parts sociales de classe G pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 18. 931.248 parts sociales de classe H pour Yucca (Jersey) S.L.P.
- 19. 275.000 parts sociales de classe I pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 20. 2.746.162 parts sociales de classe J pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 21. 326.525.726 parts sociales de classe C pour Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 22. 271.130.874 parts sociales de classe E pour Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 23. 36.951.683 parts sociales de classe F pour Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 24. 179.070.789 parts sociales de classe H pour Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 25. 528.063.375 parts sociales de classe J pour Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 26. 11.391.724 parts sociales de classe C pour Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 27. 9.459.126 parts sociales de classe E pour Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P;
- 28. 1.289.158 parts sociales de classe F pour Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 29. 6.247.363 parts sociales de classe H pour Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 30. 18.422.904 parts sociales de classe J pour Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.
- IV. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

#### Ordre du jour

- 1) Constatation du rachat de dix-neuf millions cinq cent cinquante-six mille cent quatre-vingt-sept (19.556.187) parts sociales de classe H originellement détenues par les associés de la façon suivante:
- 2) Diminution du capital social de la Société d'un montant de cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent soixante-et-un Euros et quatre-vingt-sept Centimes (EUR 195.561,87) par l'annulation de dix-neuf millions cinq cent cinquante-six mille cent quatre-vingt-sept (19.556.187) parts sociales de classe H détenues par la Société afin de le porter de son montant actuel de dix-sept millions sept cent quarante-sept mille trois cent soixante-dix Euros et cinquante-et-un Centimes (EUR 17.747.370,51) à dix-sept millions cinq cent cinquante-et-un mille huit cent huit Euros et soixante-quatre Centimes (EUR 17.551.808,64).
  - 3) Modification de l'Article 6 des statuts afin de refléter cette diminution de capital social de la Société.
  - 4) Nomination d'un nouveau gérant de la Société.

Ceci ayant été exposé, les associés prénommés de la Société, représentant l'intégralité du capital de la société, requièrent désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes.

#### Première résolution

Les associés de la Société décident à l'unanimité de constater le rachat de dix-neuf millions cinq cent cinquante-six mille cent quatre-vingt-sept (19.556.187) parts sociales de classe H originellement détenues par les associés de la façon suivante:

- Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.:	18.802.433
- Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.:	655.973
- Yucca (Jersey) SLP:	97.781

#### Deuxième résolution

Les associés de la Société décident à l'unanimité de diminuer le capital social de la Société d'un montant de cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent soixante-et-un Euros et quatre-vingt-sept Centimes (EUR 195.561,87) par l'annulation de dix-neuf millions cinq cent cinquante-six mille cent quatre-vingt-sept (19.556.187) parts sociales de classe H détenues par la Société afin de le porter de son montant actuel de dix-sept millions sept cent quarante-sept mille trois cent soixante-dix Euros et cinquante-et-un Centimes (EUR 17.747.370,51) à dix-sept millions cinq cent cinquante-et-un mille huit cent huit Euros et soixante-quatre Centimes (EUR 17.551.808,64) représenté comme suit:

1. 241.686.864 parts sociales de classe A pour Index Ventures V (Jersey), L.P.;



- 2. 52.651.608 parts sociales de classe B pour Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 3. 32.021.635 parts sociales de classe D pour Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 4. 22.369.626 parts sociales de classe G pour Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 5. 21.550.426 parts sociales de classe I pour Index Ventures V (Jersey), L.P.;
- 6. 1.957.842 parts sociales de classe A pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 7. 426.517 parts sociales de classe B pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 8. 259.399 parts sociales de classe D pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 9. 181.214 parts sociales de classe G pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 10. 174.574 parts sociales de classe I pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 11. 3.084.110 parts sociales de classe A pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 12. 671.875 parts sociales de classe B pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 13. 1.698.078 parts sociales de classe C pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 14. 408.621 parts sociales de classe D pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 15. 1.410.000 parts sociales de classe E pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 16. 192.165 parts sociales de classe F pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 17. 1.487.364 parts sociales de classe G pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 18. 833.467 parts sociales de classe H pour Yucca (Jersey) S.L.P.
- 19. 275.000 parts sociales de classe I pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 20. 2.746.162 parts sociales de classe | pour Yucca (Jersey) S.L.P.;
- 21. 326.525.726 parts sociales de classe C pour Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 22. 271.130.874 parts sociales de classe E pour Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 23. 36.951.683 parts sociales de classe F pour Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 24. 160.268.356 parts sociales de classe H pour Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 25. 528.063.375 parts sociales de classe J pour Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
- 26. 11.391.724 parts sociales de classe C pour Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 27. 9.459.126 parts sociales de classe E pour Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P;
- 28. 1.289.158 parts sociales de classe F pour Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 29. 5.591.390 parts sociales de classe H pour Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
- 30. 18.422.904 parts sociales de classe | pour Index Ventures Growth | Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.

#### Troisième résolution

En conséquence de cette diminution de capital, l'article 6 se lit désormais tel que suit:

« **Art. 6.** Le capital social émis est fixé à dix-sept millions cinq cent cinquante-et-un mille huit cent huit Euros et soixante-quatre centimes (EUR 17.551.808,64) représenté par deux cent quarante-six millions sept cent vingt-huit mille huit cent seize (246.728.816) de parts sociales de classe A, par cinquante-trois millions sept cent cinquante mille (53.750.000) de parts sociales de classe B, par trois cent trente-neuf millions six cent quinze mille cinq cent vingt-huit (339.615.528) parts sociales de classe C, par trente-deux millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent cinquante-cinq (32.689.655) parts sociales de classe D, par deux cent quatre-vingt-deux millions (282.000.000) de parts sociales de classe E, par trente-huit millions quatre cent trente-trois mille six (38.433.006) parts sociales de classe F, par huit millions cent quarante mille (24.038.205) de Parts Sociales de classe G, par cent soixante-six millions six cent quatre-vingt-treize mille deux cent treize (166.693.213) parts sociales de classe H, par vingt-deux millions (22.000.000) parts sociales de classe I et par cinq cent quarante-neuf millions deux cent trente-deux mille quatre cent quarante et un (549.232.441) parts sociales de classe J, chacune ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01), entièrement souscrites et libérées.

En accord avec les dispositions légales luxembourgeoises et notamment l'article 189 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, la Société est autorisée à émettre des Parts Sociales de Classe A additionnelles, et d'émettre des parts sociales de classe B (les «Parts Sociales de Classe B»), des parts sociales de classe C (les «Parts Sociales de Classe C»), des parts sociales de classe E (les «Parts Sociales de Classe E»), des parts sociales de classe E (les «Parts Sociales de Classe E»), des parts sociales de classe F (les «Parts Sociales de Classe F»), des parts sociales de classe G (les «Parts Sociales de Classe H»), des parts sociales de classe I (les «Parts Sociales de Classe J») et toutes ces parts sociales étant collectivement référencées comme les «Parts Sociales», chacune ayant les droits et obligations tel que prévu par ces Statuts.

Dans les présents Statuts, «Associés» signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et «Associé» devra être interprété conformément.

En plus du capital social, les parts sociales peuvent être émises avec une prime d'émission qui est reflétée dans un compte de prime d'émission de la société. Le compte de prime d'émission n'est allouable à aucune classe de parts sociales



en particulier et peut-être utilisé en vue de financer le rachat d'actions de toute classe si le Conseil de Gérance décide de procéder ainsi.

Les parts sociales ne sont pas remboursables à la demande d'un Associé.

Toutefois la société peut, à chaque fois que le Conseil de Gérance considère que cela est dans l'intérêt de la société, aux conditions et aux termes qu'il déterminera et dans les limites prévues par les présents statuts et par la loi, racheter ses parts sociales par le remboursement entier d'une ou de plusieurs classes d'actions.

Tout remboursement ne pourra être effectué qu'au moyen des bénéfices non distribués de la société et des réserves disponibles, en ce compris le compte de prime d'émission, mais excluant les réserves légales prévues par la loi luxembourgeoise. Le prix de rachat sera déterminé par le Conseil de Gérance dans les limites prévues par les présents statuts et par la loi et en conformité avec tout accord auquel la société et les associés sont parties.

Lors de la détermination du prix de rachat pour chaque classe de parts sociales à racheter, le Conseil de Gérance peut librement allouer tous les profits distribuables de la société à la classe de parts sociales qu'il considère comme convenant le mieux.»

#### Quatrième résolution

Les associés de la Société décident à l'unanimité de nommer Madame Nathalie HOULLE, née à Forbach, France, le 8 mars 1984, résidant professionnellement au 2 rue Peternelchen, L-2370 Howald, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société, avec effet à la date de la présente pour une durée indéterminée.

#### Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande des parties comparantes, le présent document a été établi en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette (Grand-Duché du Luxembourg), date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 mai 2014. Relation: EAC/2014/6881. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

# POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014070903/400.

(140082623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

# PGIF II Lux GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 187.055.

### **STATUTES**

In the year two thousand and fourteen, on the eleventh day of April.

Before the undersigned, Maître Francis KESSELER, a notary resident in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

# THERE APPEARED:

Pantheon Holdings Ltd., a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Norfolk House, 31 St James Square London SW1Y 4JR, registered under company number 02228512,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, whose professional address is in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Prides Crossing, MA, U.S.A., on April 8, 2014.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

# I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** The name of the company is "PGIF II Lux GP S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular



the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

### Art. 2. Registered office.

- 2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed 2/19 for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The Company's object is the acquisition of participations in, and the management as managing general partner (associé commandité gérant) of, the partnership named Pantheon Multi-Strategy Program 2014 (Luxembourg), L.P., an investment company with variable capital (société à capital variable) in the form of a special limited partnership (société en commandite spéciale) organised as a specialised investment fund (fonds d'investissement spécialisé) subject to the law of 13 February 2007 relating to specialised investment funds, as amended (the SIF Law).
- 3.2. It may give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.
- 3.3. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

#### Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period.
- 4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

# II. Capital - Shares

# Art. 5. Capital.

- 5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each.
- 5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### Art. 6. Shares.

- 6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 6.2. The shares are freely transferable between shareholders.
- 6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.
- 6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.
- 6.5. The transfer of shares to third parties by reason of death must be approved by shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.
- 6.6. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.
- 6.7. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.
  - 6.8. The Company may redeem its own shares, provided:
  - (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
  - (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

# III. Management - Representation

# Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.



- 7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.
- Art. 8. Board of managers. The appointed managers shall constitute the board of managers (the Board).
- 8.1. Powers of the board of managers
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.
  - (ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.
  - 8.2. Procedure
- (i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.
- (ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
  - (iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.
- (v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.
- (vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.
- (vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.
  - 8.3. Representation
  - (i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two (2) managers.
- (ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.
- **Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.
- **Art. 10. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

### IV. Shareholder(s)

### Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.

- 11.1. Powers and voting rights
- (i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).
- (ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).
  - (iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.
  - 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.
- (iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the share-holders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.
  - (iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.
- (v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.



- (vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.
- (vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.
- (viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.
- (x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

### Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
  - (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

# V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

### Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

- 13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.
- 13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.
  - 13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.
  - 13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:
- (i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or
  - (ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.
- 13.5. The annual General Meeting shall be held at the registered office or at any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

### Art. 14. Auditors.

- 14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.
- 14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

# Art. 15. Allocation of profits.

- 15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.
  - 15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:
  - (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and



(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

# VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - liquidation.

- 16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.
- 16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the share-holders in proportion to the shares held by each of them.

# VII. General provisions

#### Art. 17. General Provisions.

- 17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.
- 17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.
- 17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

# Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December 2014.

# Subscription and payment

Pantheon Holdings Ltd., represented as stated above, subscribes for twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) is at the Company's disposal.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

# Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

- 1. The following are appointed as managers of the Company for a indefinite period:
- Daniela Konrath, born on 2 December 1960 in Esslingen am Neckar (Germany), residing in Koedijklaan 8, 1406 KZ Bussum (Netherlands),
- Hanna Duer, born on 7 May 1966 in Gentofte (Denmark), residing in 99, rue Centrale, 4499 Limpach (Grand Duchy of Luxembourg), and
- Monique Bachner, born on 6 January 1972 in Sydney (Australia), residing in 28 rue de l'Orée du Bois, L-7215 Bereldange (Grand Duchy of Luxembourg).
  - 2. The registered office of the Company is located at 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.



This notarial deed is drawn up in Esch/Alzette, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

# Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le onzième jour d'avril,

Par devant le soussigné Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Pantheon Holdings Ltd., une société de droit anglais, dont le siège social se situe à Norfolk House, 31 St James Square London SW1Y 4|R, inscrite sous le numéro 02228512,

représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Prides Crossing, MA, U.S.A., le 8 avril 2014.

Après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

# I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1 <sup>er</sup> . Dénomination. Le nom de la société est "PGIF II Lux GP S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

# Art. 3. Objet social.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise de participations dans, et la gestion en tant qu'associé commandité gérant de la société dénommée Pantheon Multi-Strategy Program 2014 (Luxembourg), L.P., une société d'investissement à capital variable ayant la forme d'une société en commandite spéciale organisée en tant que fonds d'investissement spécialisé régi par la loi du 13 février 2007 concernant les fonds d'investissement spécialisés, telle que modifiée (la Loi SIF).
- 3.2. La Société peut consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 3.3. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### II. Capital - Parts sociales

# Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de 1 euro (EUR 1) chacune.
- 5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.



#### Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
- 6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.
- 6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.
- 6.5. La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.
- 6.6. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.
  - 6.7. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
  - 6.8. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:
  - (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
  - (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

#### III. Gestion - Représentation

# Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

- 7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.
  - 7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

# Art. 8. Conseil de gérance. Les gérants constitueront le conseil de gérance (le Conseil).

- 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
  - 8.2. Procédure
- (i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.
- (ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
  - (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par l'un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
  - 8.3. Représentation
  - (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.
- **Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.



Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

# IV. Associé(s)

# Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.

- 11.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).
- (ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).
  - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
  - 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.
- (iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.
  - (iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- (viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- (ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.
- (x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

# Art. 12. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et
  - (iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

# V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

# Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

- 13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.
- 13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des gérants et des associés envers la Société.
  - 13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
  - 13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:
- (i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou
  - (ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.
- 13.5. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.



# Art. 14. Commissaires / réviseurs d'entreprises.

- 14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.
- 14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

#### Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.
  - 15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:
  - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et
  - (iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.
- Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

# VI. Dissolution - Liquidation

# Art. 16. Dissolution - liquidation.

- 16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### VII. Dispositions générales

# Art. 17. Dispositions générales.

- 17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visio-conférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

# Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le trente-et-un (31) décembre 2014.



### Souscription et libération

Pantheon Holdings Ltd., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société.

#### Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

### Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

- 1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- Daniela Konrath, née le 2 décembre 1960 à Esslingen am Neckar (Allemagne), résidant au Koedijklaan 8, 1406 KZ Bussum (Pays-Bas),
- Hanna Duer, née le 7 mai 1966 à Gentofte (Danemark), résidant au 99, rue Centrale, 4499 Limpach (Grand Duché de Luxembourg), et
- Monique Bachner, née le 6 janvier 1972 à Sydney (Australie), résidant au 28 rue de l'Orée du Bois, L-7215 Bereldange (Grand Duché de Luxembourg).
  - 2. Le siège social de la Société est établi au 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête de la partie comparante que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: Conde, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 avril 2014. Relation: EAC/2014/5422. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

# POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014070924/484.

(140082573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

# Nobel Constructing Company S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 16.419.

L'an deux mille quatorze

Le sept mai.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme - société de gestion de patrimoine familial NOBEL CONSTRUCTING COMPANY S.A., SPF, avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 16.419,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Rambrouch, en date du 29 décembre 1978, publié au Mémorial C numéro 93 du 30 avril 1979,

dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 septembre 2009, publié au Mémorial C numéro 2128 du 29 octobre 2009.

La séance est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Maria SANTIAGO-DE SOUSA, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

Madame la Présidente expose ensuite:



1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les MILLE DEUX CENT CINQUANTE (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital de DEUX CENT QUARANTE-HUIT MILLE EUROS (€ 248.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence dûment signée, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

- 2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1) Décision de mettre la société en liquidation
- 2) Nomination de FIDESCO S.A. comme liquidateur.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolution suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

### Deuxième résolution

L'assemblée décide de fixer le nombre de liquidateur à un (1).

Est nommé liquidateur:

La société FIDESCO S.A., établie et ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 68.578.

L'assemblée confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus et notamment ceux prévus par les articles 144 et suivants de la loi concernant les sociétés commerciales, sans qu'il doit recourir à une autorisation particulière de l'assemblée générale.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Il est spécialement autorisé à vendre de gré à gré tout l'actif immobilier de la société, d'encaisser le prix de vente et de renoncer au privilège du vendeur et à l'action résolutoire.

Il engage la société moyennant sa seule signature.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Maria Santiago, Rouckert, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 mai 2014. Relation: EAC/2014/6849. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

### POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014070882/60.

(140082610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

### Euphony Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 49, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 160.615.

Par la présente, je soussigné Pascal Roumiguié démissionne avec effet immédiat au 13 décembre 2013 de mon mandat d'administrateur de classe B de la société:

Euphony Luxembourg S.A.

Société Anonyme

49, route d'Arlon,

L-1140 Luxembourg

RCS Luxembourg: B 160.615

Fait à Luxembourg, le 13 décembre 2013.

Pascal Roumiguié.

Référence de publication: 2014069641/15.

(140081619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck